

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DU BUDGET
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE



Niamey, le

18 JUIL 2022

LE MINISTRE

L/N° _____/MF/SG/DGB/DPB

A

001032

- Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Messieurs les Ministres d'Etat ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Ministres Délégués ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet du Premier Ministre.

Objet : Préparation du Projet de Loi de Finances (PLF) 2023.

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2023, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, vous indiquait, par lettre n°027/DIRCAB/PM/SCC du 12 juillet 2022, les directives à suivre quant à la formulation de vos propositions budgétaires.

Conformément aux dites directives et aux dispositions du décret portant processus de préparation annuelle du budget de l'Etat, les conférences budgétaires sont prévues du 28 juillet au 20 août 2022. La tenue de ces Conférences sera l'occasion de discuter de vos propositions budgétaires, exprimées à travers vos Projets Annuels de Performance (PAP) respectifs pour l'année 2023.

A cet égard, j'ai l'honneur de vous notifier en pièces jointes, à toutes fins utiles, les enveloppes plafonds indicatives par structure et le calendrier de travail, sur la base desquels les discussions seront organisées.

Les travaux se dérouleront dans la salle de Conférence SAIDOU SIDIBE, sise au Ministère des Finances.

Vu l'importance de cet exercice, je vous saurais gré des dispositions que vous voudriez bien faire prendre en vue d'une participation effective de vos services compétents en la matière.

Ampliations :

PRN..... à-t-c-r

PM..... à-t-c-r

MDB..... 1

Dr AHMAT JIDOU

